



Belgeo

Revue belge de géographie

3 | 2015

**Paysages, participation et expertise scientifique/
Landscapes, participation and scientific expertise**

Éditorial

Marie-Françoise Godart



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/17827>

DOI : [10.4000/belgeo.17827](https://doi.org/10.4000/belgeo.17827)

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Référence électronique

Marie-Françoise Godart, « Éditorial », *Belgeo* [En ligne], 3 | 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/17827> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.17827>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.



Belgeo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Éditorial

Marie-Françoise Godart

Introduction

- 1 L'adoption de la Convention Européenne du Paysages (CEP) en 2000 constitue un événement clef dans la prise en compte des paysages au niveau européen. À ce jour, trente-huit pays ont ratifié la Convention adoptée sous l'égide du Conseil de l'Europe.
- 2 En spécifiant que le paysage est une composante essentielle du cadre de vie des Européens, la convention s'inscrit avant toute chose dans une dimension territoriale. Par ailleurs, un fondement fort de la CEP réside dans la particularité que la définition du paysage repose entre autre sur la notion de perception par les populations. Dès lors, l'une des préoccupations majeure du scientifique réside dans le difficile exercice d'équilibre entre les approches scientifiques objectives et le côté subjectif que peut impliquer la prise en considération de la perception des habitants.
- 3 Après plus d'une décennie de la mise en œuvre de la Convention, il paraissait intéressant de permettre aux scientifiques qui ont travaillé dans la lignée de ce texte fondamental d'exposer les outils qu'ils ont élaborés et de s'interroger sur leurs retombées concrètes, mesurables et observables.
- 4 Les outils mis en œuvre, tels les atlas des paysages, ainsi que les nombreuses études menées donnent de prime abord un langage, un socle commun pour aider les acteurs à prendre des décisions en matière de paysages. La principale question posée est de savoir comment saisir la portée réelle des apports scientifiques dans la gestion des paysages.
- 5 C'est pour répondre à ce besoin de bilan, que le colloque « Concilier expertise scientifique et participation : le défi posé par la convention européenne du paysage » a été organisé par l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) de l'ULB.
- 6 Outre l'articulation entre méthodes scientifiques et participation, le colloque ambitionnait également d'étudier la manière dont les outils de caractérisation des

paysages sont construits et dans quelle mesure ils aident les acteurs du paysage (décideurs politiques, gestionnaires,...) à prendre une position en accord avec les besoins sociétaux (économiques, sociaux, environnementaux).

- 7 Pour rencontrer ces différents objectifs, le colloque était organisé autour de 4 sessions : les outils et méthodologies ; l'apport de l'approche historique et de son interprétation dans la mise en place des outils de compréhension du paysage ; l'apport des témoignages des populations dans la construction d'outils de décision concernant le paysage et enfin, les enseignements après plus de dix de mis en œuvre de la CEP. Trois conférences données par des spécialistes reconnus et expérimentés ont apporté une mise en perspective des principaux concepts et actions. En complément aux communications, de nombreuses expériences ont été présentées sous forme de posters.

Apport des différentes contributions

Les conférences inaugurales

- 8 La conférence d'entrée du colloque, prononcée par Yves Lüginbuhl, interroge les liens entre paysage et bien-être, plus particulièrement sous l'angle de l'économie. Considérant que l'économie et ses dynamiques ont une influence puissante et déterminante sur les paysages, il apparaît en effet essentiel de s'interroger sur l'évaluation économique des aménités fournies par le paysage. Une revue des différentes méthodes développées par les économistes, ou en lien avec eux, révèle une réelle difficulté à proposer une solution satisfaisante adaptée aux paysages. Une inversion des approches, en mettant l'économie au service des paysages pourrait constituer une alternative intéressante à développer.
- 9 En introduction à la session consacrée à l'apport des populations aux processus de la CEP, la conférence de Marc Antrop tente d'apporter un éclairage sur l'apport potentiel de l'expertise scientifique dans les processus participatifs en matière de paysages. Pour ce faire, il propose de partir du texte de la Convention européenne du paysage. Un premier constat est que le texte reste plutôt vague sur ce lien expertise/participation et que le rôle du scientifique semble confiné à celui d'une expertise de nature technique. La formulation des aspirations du public est du ressort des autorités publiques compétentes. Les choix en matière de gestion des paysages sont clairement aux mains du politique. Cependant pour éclairer ces choix, Marc Antrop considère que l'expertise scientifique devrait intervenir à trois niveaux : en ce qui concerne l'évaluation, le processus de participation et l'interprétation de ses résultats et enfin, pour construire les méthodologies relatives à la perception et aux préférences, ainsi que pour la conduite des processus. Dans la pratique, des facteurs tels que les limites de temps et de budget, la fragmentation des compétences et des textes légaux, ainsi qu'une faible participation du public et des apports scientifiques mettent cette approche en question.
- 10 Enfin, une troisième conférence, présentée par Ingrid Särlov-Herlin pointe l'importance de l'histoire comme facteur majeur de compréhension des paysages actuels. Pour ce faire, elle rappelle que pour étudier et suivre les changements d'occupation du sol, de l'organisation spatiale, des constructions,... il est nécessaire de mobiliser un large éventail de sources, telles que les cartes anciennes, archives, anciens surveys, toponymie ou encore photos aériennes et images satellites. L'exposé replace

en outre le volet historique dans une logique de gestion multifonctionnelle des paysages, considérant qu'il faut toujours garder à l'esprit que les paysages évoluent.

- 11 *Toutes les conférences et communications présentées sont consultables à l'adresse suivante : <http://igeat.ulb.ac.be/fr/colloque-cep-2014/programme/>*

Les exposés

- 12 La session consacrée aux outils et méthodologies reposait sur le fait que la CEP invite les parties signataires à identifier et qualifier leurs paysages. Les contributions se sont interrogées sur le type d'outils mis en place et sur les méthodologies scientifiques envisagées, en tenant également compte de l'intégration de la perception, mise en avant dans la définition du paysage donnée par la CEP. La manière dont les différents instituts de recherche se sont positionnés pour cadrer objectivement ce sujet de recherche constituait le fil conducteur de cette session. Il en est ressorti que la question d'un cadrage objectif impliquait un travail effectué à différentes échelles et selon une pluralité d'approches.
- 13 Dans la droite ligne des recommandations de la CEP, un nombre croissant d'acteurs admettent aujourd'hui qu'une connaissance réelle des paysages ne peut faire l'impasse sur la manière dont les habitants les envisagent, les vivent, les ressentent. La connaissance acquise par la population (parfois depuis plusieurs générations) est alors considérée comme une source précieuse tant dans l'élaboration d'outils de décisions que dans les décisions proprement dites. Pour le scientifique, ces constats se traduisent inévitablement en questions : quand et comment intégrer ces savoirs ? Peut-on élaborer certains outils de décision « universels » à partir de tels témoignages ? Comment croiser ces ressentis avec les relevés plus systématiques et mesurables ? Paysages et témoignages sont-ils en adéquation ?
- 14 Les communications présentées dans ce numéro sont principalement orientées vers ces questions et font part d'expériences mettant toutes en jeu une combinaison de méthodes d'objectivation et de consultation d'un public plus ou moins large.
- 15 La contribution de L. Erikstad souligne les conflits potentiels entre la définition du paysage donnée par la CEP et les définitions retenues par les naturalistes. Il propose de concilier les deux approches par une méthodologie qui combine la caractérisation physique du paysage, développée dans son article, couplée à un travail ultérieur d'enrichissement et de validation par les acteurs.
- 16 I. Loupa Ramos et R. Teixeira da Silva présentent une expérience originale d'évaluation des caractéristiques paysagères appliquée en milieu urbain (ville de Lisbonne), mêlant l'utilisation d'un système d'information géographique et l'expérience de terrain. Par un processus itératif, la délimitation d'unités paysagères distinctes est proposée, mais les auteurs soulignent l'importance d'un affinage du travail faisant appel à la participation des populations locales.
- 17 P. Vervoort et A. Pisman partent du constat que les paysages constituent des lieux où s'exercent différentes activités sociales et où s'implantent différents projets, menant à des transformations de ces paysages, susceptibles d'altérer la qualité du cadre de vie. Ils affirment dès lors que la connaissance de la perception des caractéristiques des paysages par les populations concernées est essentielle pour orienter au mieux les actions. Au travers de plusieurs études de cas, les chercheurs explorent l'intérêt d'une

« recherche par projet » pour investiguer la sensibilité des citoyens aux altérations de leurs paysages. En conclusion, il ressort que l'implication des acteurs peut améliorer l'élaboration des projets sous certaines conditions, comme l'établissement d'une méthodologie claire, l'utilisation d'outils visuels appropriables et l'indépendance des chercheurs qui accompagnent le processus.

- 18 L'expérience menée par L. Voisin, S. Servain-Courant et A. Fache dans le Cher va encore plus loin dans l'exploration du paysage comme outil de dialogue. Selon une démarche apparentée à la précédente, l'équipe a mis en place plusieurs outils d'analyse du paysage et de leur perception par les différents acteurs locaux. Par la meilleure compréhension des arguments de chacun aux travers de ces outils, le paysage devient un support de médiation.
- 19 L. Carullo, L. Riguccio, P. Ruzzo et G. Tomaselli ont mobilisé une approche du paysage en lien avec la conservation de la nature dans une logique de développement durable. La méthodologie mise en œuvre combine une interprétation du paysage et des problèmes qui lui sont liés par des experts à un partage des résultats avec les populations concernées, au travers d'une consultation organisée en plusieurs étapes et reposant sur une logique de projet de paysage. Si le résultat montre des aspects positifs, la question de la mobilisation des habitants reste posée.
- 20 Enfin, C. Guittet et L. Le Dû-Blayo s'intéressent à un concept à la fois répandu mais très diversement appliqué et valorisé, à savoir, l'observatoire photographique du paysage. L'approche privilégiée est celle de l'observatoire en tant que support de médiation entre les populations et acteurs locaux, ouvrant des perspectives intéressantes pour l'analyse des dynamiques paysagères et des représentations sociales du paysage. Ces analyses reposent sur des séries photographiques retraçant l'évolution de paysages français. L'origine des séries est variée (photographes professionnels, observatoires participatifs, recherches,...) et leur couverture du territoire, lacunaire. Ce constat plaide pour une mise en corrélation avec d'autres outils pour valoriser leur potentiel d'utilisation.

En guise de conclusion

- 21 Il ressort à la fois des communications présentées au colloque et des articles présentés dans le présent volume, que si l'apport du croisement entre méthodes scientifiques strictes et implication des populations à des degrés divers est indéniable, la qualité des résultats est fortement liée à de nombreux facteurs tels que le contexte de l'étude, l'origine des chercheurs et leur impartialité ressentie par les acteurs consultés, l'historique des projets, l'objet même de l'étude (améliorer les pratiques ou les connaissances ou collaborer à la mise en place - ou la conception - d'un projet d'aménagement) et la reconnaissance des pouvoirs publics.

AUTEUR

MARIE-FRANÇOISE GODART

Chargée de cours à l'IGEAT, Université Libre de Bruxelles, et responsable des recherches sur le paysage au sein de la CPDT, mfgodart@ulb.ac.be